

Avis de constitution

SOCIETE « OSHER INGENIERIE ET CONSEILS » en abrégé « OSHIC »

Siège ABIDJAN MARCORY ANGLE DU BOULEVARD DU
GABON-BOULEVARD VALERY GISCARD D'ESTAING, Lot 03,
Ilot N/D

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/07/2025 reçus par Me Murielle F. ADOU,, et enregistrés au CEPICI le 25/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OSHER INGENIERIE ET CONSEILS

» en abrégé « OSHIC »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire : Ingénierie financière, stratégie financière, due diligence, modélisation, restructuration, conseil en levée de fonds, marchés financiers, institutions financières, banques, financement projets, structuration et modélisation financière de projets d'infrastructure, exécution de projets, levée de fonds en dettes et fonds propres, l'intermédiation bancaire et financière, le courtage, l'étude et le montage de projets, le conseil et l'assistance en management notamment le conseil fiscal et financier, la formation, le recrutement et le perfectionnement, la prise d'intérêts et la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises, créées ou à créer par tous moyens, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires et susceptibles d'en faciliter le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ANGLE DU BOULEVARD
DU GABON-BOULEVARD VALERY GISCARD D'ESTAING, Lot
03, Ilot N/D

Dirigeant(s) Mme KANSOLE ALPHONSINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10217 du 06/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61161/GTCA/RC/2025 du 06/10/2025

